

Pages de Profils

Volet 2

La région Nord-Pas-de-Calais compte plus de 400 000 jeunes en emploi, entrés dans la vie active au cours des dix dernières années. Si l'accès aux diplômes se généralise au fil des générations et qu'il est globalement plus facile de trouver un emploi en étant diplômé, les jeunes actifs du Nord-Pas-de-Calais n'échappent pas au chômage de grande ampleur. En la matière, l'intensité du lien entre spécialité de formation et emploi ne semble pas être la variable déterminante susceptible de prévenir les situations de chômage. Si certaines spécialités de formation, à commencer par les filières de la santé ou de l'informatique, sont actuellement très porteuses en emploi, d'autres telles que la communication et information semblent plutôt saturées.



Formation et entrée sur le marché du travail en Nord-Pas-de-Calais

Véronique Bruniaux

Delphine Légise

Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

En complément du *Pages de Profils* n°94 intitulé « Quelles formations pour quels emplois en Nord-Pas-de-Calais ? », une attention particulière sera ici portée aux personnes entrées récemment sur le marché du travail afin de prendre en compte les spécificités régionales. Ainsi, dans le Nord-Pas-de-Calais, 413 000 personnes en emploi sont présentes sur le marché du travail depuis dix ans ou moins – ce seuil de dix ans permettant d'atteindre une relative stabilité de la situation professionnelle –. Les personnes étudiées que l'on désignera par jeunes actifs, représentent 27 % de l'ensemble de la population active occupée régionale, part comparable en moyenne nationale

► **Encadré 1**. Dans la région, ces jeunes actifs sont particulièrement bien représentés dans quatre familles professionnelles où ils occupent plus de la moitié des emplois

► **Encadré 2** : action culturelle sportive et surveillants, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration, ouvriers non qualifiés du gros œuvre et ouvriers non qualifiés du second œuvre.

GÉNÉRALISATION DE L'ACCÈS AU DIPLÔME AU FIL DES GÉNÉRATIONS

De manière générale, la population du Nord-Pas-de-Calais comme celle de France métropolitaine connaît une importante hausse du nombre de diplômés depuis bientôt 50 ans

► **Graphique 2**. En 2007, 31 % des Nordistes âgés de 60 ans et plus ne possédaient aucun diplôme et moins de 4 % d'entre eux détenaient un bac+3 ou plus. Chez les 50 à 54 ans, les écarts se réduisent avec respectivement 18 % et 7 % et chez les 25 à 29 ans, les sans diplôme qui représentent 11 % du total de la tranche d'âge sont moins nombreux que les titulaires d'un bac+3 dont la part atteint 19 %.

Parmi les actifs occupés de la région, la part des jeunes est de 27 % alors qu'ils représentent 40 % des actifs diplômés d'un baccalauréat ou plus. En effet, plus des deux tiers sont au moins bacheliers et plus de quatre sur dix sont diplômés de l'enseignement supérieur, alors que pour les salariés entrés dans la vie active depuis plus de 10 ans, leur part est respectivement quatre sur dix et un quart.

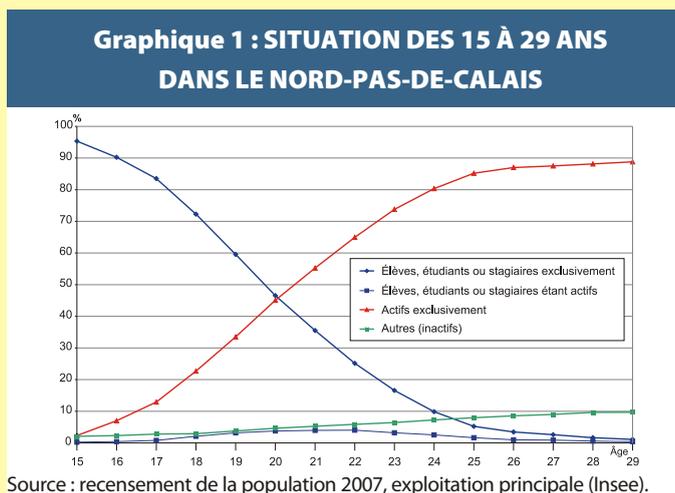
Dans l'ensemble des domaines d'activités professionnelles, les actifs sont de plus en plus nombreux à être diplômés

► **Tableau 1**. Les logiques de recrutement et d'orientation

Encadré 1 : EN RÉGION COMME AU NIVEAU NATIONAL, LE PASSAGE ENTRE LA SITUATION D'ÉLÈVE OU D'ÉTUDIANT ET CELLE D'ACTIF SE FAIT EN MOYENNE À 20 ANS

Les actifs ayant moins de onze ans d'ancienneté sur le marché du travail se retrouvent essentiellement chez les moins de 30 ans. Avec près de 839 000 Nordistes âgés de 15 à 29 ans en 2007, le Nord-Pas-de-Calais reste l'une des régions les plus jeunes de France et regroupe 7,2 % du total national de la tranche d'âge, soit près de un point de plus que le poids de la région dans l'ensemble de la population française. Globalement, sur cette tranche d'âge, près de 40 % sont scolarisés, 54 % sont actifs (occupés ou à la recherche d'un emploi) ; les 6 % restant n'étant ni scolarisés ni actifs

► **Graphique 1**. Bien évidemment, à 15 ans, la quasi-totalité des Nordistes est scolarisée alors qu'à 29 ans, cette part n'est plus que de 1 %.



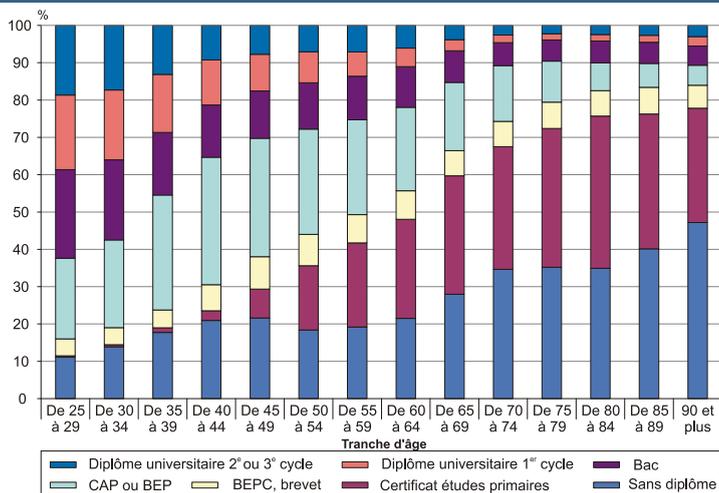
En 2009-2010 dans le Nord-Pas-de-Calais, près de 365 000 jeunes étaient scolarisés dans le secondaire. La région se distingue par une part des élèves inscrits en lycée professionnel plus importante qu'en moyenne nationale avec des parts respectives de 16,3 % et 12,9 %

► **Site internet**. À noter que de nombreux titulaires d'un BEP poursuivent leurs études pour obtenir un baccalauréat professionnel. La part de l'enseignement adapté (personnes handicapées ou en grande difficulté scolaire) y est également plus importante qu'en moyenne nationale.

Le Nord-Pas-de-Calais compte près de 160 000 étudiants, principalement inscrits en université, en 2009-2010. La région se distingue par une part des sections de technicien supérieur un peu plus élevée qu'en moyenne nationale avec respectivement 11,5 % contre 10,4 % et par un poids plus important des formations du domaine paramédical et social avec respectivement 7,5 % des étudiants contre 5,9 % au niveau national.

Enfin, une caractéristique de la région porte sur la place occupée par l'enseignement privé qui regroupe 27,4 % des élèves du secondaire contre 21,2 % au niveau national, ainsi que l'université privée qui représente 3,8 % de l'enseignement supérieur contre 1,1 % au niveau national.

Graphique 2 : RÉPARTITION DES NORDISTES DE 25 ANS ET PLUS PAR NIVEAU DE DIPLÔME



des activités restent toutefois propres à chaque domaine, si bien que les effets de la généralisation de l'accès au diplôme ne sont pas d'ampleur égale et ne relève pas toujours de la même logique. Dans les métiers de l'industrie par exemple, la part des CAP ou BEP tend à diminuer tout en se maintenant à un niveau élevé. Ainsi, dans le domaine professionnel de la mécanique et du travail des métaux, 41 % des entrants dans la vie active depuis moins de onze ans sont titulaires d'un CAP ou BEP contre 52 % pour ceux entrés depuis plus de 10 ans. Cette baisse de la part relative des CAP ou BEP est compensée par la montée en puissance des diplômes de niveau baccalauréat ou supérieur court, notamment avec la mise en place des baccalauréats professionnels en 1985, qui s'est traduite par la poursuite d'études des jeunes engagés en CAP ou BEP dans les filières professionnelles correspondantes. Ainsi, la part des bacheliers est passée de 12 % à 29 % pour les plus récemment entrés sur le marché du travail (dont de 6 % à 19 % pour les bacheliers techniques ou professionnels), la part des diplômés d'un cycle universitaire court passant de 5 % à 15 %.

Avec la généralisation de l'accès aux diplômes, les actifs en emploi sont aujourd'hui moins souvent non diplômés que leurs aînés. Cela n'a cependant pas empêché l'apparition d'un chômage de grande ampleur et ce notamment dans le Nord-Pas-de-Calais. La présente étude étant centrée sur la population active occupée, il n'est pas spécifiquement pris en compte les chômeurs et leurs difficultés à trouver ou retrouver un emploi lorsque l'on sort aujourd'hui peu diplômé du système éducatif. Dans la suite du document, seront examinés l'insertion des jeunes actifs sur le marché du travail et le décalage entre formation initiale suivie et emploi occupé.

PLUS DE LA MOITIÉ DES EMBAUCHES CONCERNENT LES JEUNES ACTIFS

L'exploitation de la première vague d'interrogation de l'enquête emploi permet de caractériser les embauches réalisées au cours de l'année écoulée. Dans le Nord-Pas-de-Calais, parmi les 225 000 embauches calculées en moyenne annuelle sur la période 2003 à 2009, plus de la moitié concernent de jeunes actifs. Ces derniers sont davantage présents dans les embauches de professions médicales (infirmiers, sages-femmes, médecins et assimilés) ou paramédicales, de techniciens et agents

Tableau 1 : ÉCART DE RÉPARTITION DE DIPLÔME ENTRE LES JEUNES ACTIFS ET LEURS AÎNÉS

Unité : point de %

Domaine professionnel	Peu diplômés	CAP ou BEP	Bac	Supérieur court	Supérieur long
Services aux particuliers et aux collectivités	-30	+2	+20	+4	+4
Industries de process	-24	-13	+19	+13	+4
Matériaux souples, bois, industries graphiques	-23	-13	+26	+9	0
Agriculture, marine, pêche	-22	+1	+10	+8	+2
Transports, logistique et tourisme	-19	-15	+23	+2	+4
Commerce	-16	-18	+13	+10	+10
Mécanique et travail des métaux	-15	-11	+17	+10	0
Banque et assurances	-15	-21	-12	+25	+23
Électricité, électronique	-15	-25	+22	+17	0
Fonction publique, professions juridiques	-14	-22	+7	+11	+18
Bâtiment et travaux publics	-14	-10	+14	+5	+4
Maintenance	-12	-35	+21	+20	+5
Gestion, administration des entreprises	-12	-22	0	+21	+12
Hôtellerie, restauration, alimentation	-10	-11	+16	+3	+2
Communication, information, art et spectacle	-9	-10	-3	+8	+14
Informatique	-8	-13	-6	+4	+24
Santé, action sociale, culturelle et sportive	-7	-9	+8	+1	+2
Enseignement, formation	-2	-4	-10	-18	+35
Ingénieurs, cadres de l'industrie	///	-17	-11	-18	+45
Études et recherche	///	///	-7	-18	+26
Ensemble	-17	-15	+10	+10	+12

/// Absence de résultat due à la nature des choses.

Note de lecture : dans le domaine professionnel des services aux particuliers et aux collectivités, la part des bacheliers entrés sur le marché du travail depuis moins de 11 ans est supérieure de 20 points à la part des bacheliers entrés sur le marché du travail depuis plus de dix ans.

Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire ; enquêtes emploi 2003-2009 (Insee).

de maîtrise des industries de process, de l'armée, police, pompiers, ainsi que d'employés de la banque et des assurances (avec notamment plus de 80 % pour cette dernière).

UNE INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PLUS DIFFICILE POUR LES JEUNES NORDISTES

Toutefois, le volume des embauches n'est pas suffisant pour permettre à chaque jeune Nordiste d'occuper rapidement un emploi. D'après les travaux du Cereq [Encadré 3](#), les sortants de formation initiale mettent plus de temps à accéder à un emploi dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale : la part des sortants de formation initiale en 2004 ayant décroché leur premier emploi en moins de 3 mois est ainsi de 50 % dans la région contre 58 % en moyenne nationale. Le diplôme joue un rôle important dans l'accès au premier emploi et son absence constitue un véritable frein. Ainsi, 31 % des peu diplômés n'ont jamais travaillé au cours

des trois années d'observation contre 7 % des diplômés, tous niveaux de diplôme confondus. Les conditions d'accès à l'emploi sont d'autant plus favorables que le niveau de diplôme est élevé : 13 % des diplômés d'un CAP ou BEP n'ont jamais travaillé au cours des trois années d'observation contre 2 % des diplômés du supérieur.

EN NORD-PAS-DE-CALAIS, LES DIPLÔMÉS D'UN CAP OU BEP ONT PLUS DE DIFFICULTÉS À TROUVER DU TRAVAIL QUE LES AUTRES DIPLÔMÉS

Parmi les moins de 30 ans à la recherche d'un emploi, les pas ou peu diplômés sont les plus nombreux avec une part nettement supérieure à leur poids dans l'ensemble des actifs de moins de 30 ans [Tableau 2](#). Les diplômés les plus concernés par le chômage sont les titulaires d'un BEP ou d'un CAP qui regroupent 29 % des demandeurs d'emploi alors qu'ils ne représentent que 24 % des 15 à 29 ans. Chez les bacheliers,

le chômage est un peu plus marqué pour les diplômés d'un bac professionnel ou technique que pour les diplômés d'un bac général. Globalement, 22 % des bacheliers de moins de 30 ans recherchent un emploi sachant qu'ils représentent 25 % du total de cette tranche d'âge. Enfin, les diplômés de l'enseignement supérieur représentent 15 % des demandeurs d'emploi soit 16 points de moins que le poids de cette catégorie chez les 15 à 29 ans. Il faut noter ici une entrée sur le marché du travail plus récente du fait du suivi d'études post-baccalauréat.

Au niveau national, on retrouve ces mêmes constats, avec toutefois une part de demandeurs d'emploi proportionnellement moins importantes pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP représentant 26 % des demandeurs d'emploi pour 23 % de la classe d'âge, et une part des demandeurs d'emploi proportionnellement plus importante pour les diplômés de l'enseignement supérieur représentant 20 % des demandeurs d'emploi, soit 14 points de moins que le poids de la classe d'âge.

Au niveau national, les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont comparativement moins touchés par le chômage alors que les diplômés de l'enseignement supérieur le sont davantage. Ces différences entre la région et le niveau national s'expliquent en partie par une structure des diplômés différente.

UN PHÉNOMÈNE DE DÉCLASSEMENT UN PEU PLUS MARQUÉ DANS LA RÉGION QU'EN MOYENNE NATIONALE

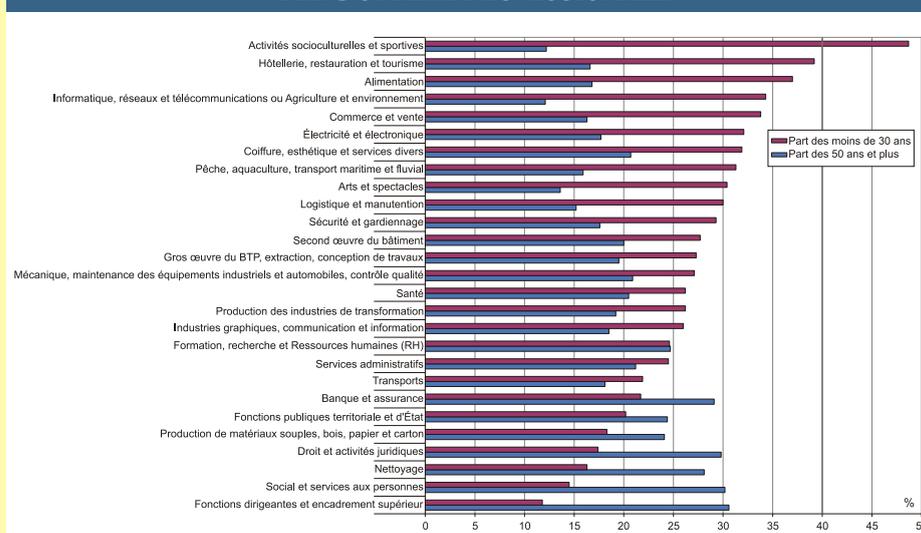
L'augmentation du nombre de diplômés n'est pas toujours en adéquation avec l'évolution des qualifications professionnelles mises en œuvre dans les emplois et

Encadré 2 : UNE RÉPARTITION INTERGÉNÉRATIONNELLE VARIABLE SELON LE DOMAINE PROFESSIONNEL

En Nord-Pas-de-Calais, près du quart des actifs occupés sont âgés de moins de 30 ans et plus d'un cinquième ont plus de 50 ans, avec une répartition différente selon le domaine professionnel. Les activités culturelles et sportives représentent le domaine professionnel où la part des moins de 30 ans est la plus élevée, avec près d'un actif occupé sur deux. Dans le même temps, c'est aussi l'un des domaines professionnels où la part des plus de 50 ans est la plus faible (12 %), ceci reflétant de fortes fuites vers d'autres domaines professionnels en cours de carrière ou un développement récent de ce domaine [Graphique 3](#). Ces éléments renvoient à la problématique déjà explorée des passerelles entre métiers ou domaines d'activité au cours d'une carrière professionnelle [Pour en savoir plus](#).

Inversement, la part des moins de 30 ans est plutôt faible dans les métiers d'encadrement où l'ancienneté peut jouer un rôle important ou encore dans les domaines des services aux particuliers où la moyenne d'âge s'avère particulièrement élevée.

Graphique 3 : RÉPARTITION INTERGÉNÉRATIONNELLE PAR DOMAINE PROFESSIONNEL



Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire (Insee, fiches de l'OREF, Observatoire régional de l'emploi et des formations).

leur traduction dans les catégories socioprofessionnelles. Dans de nombreux domaines d'activité, cette augmentation ne répond de fait pas forcément à une requalification à la hausse du contenu en emploi des métiers.

Par ailleurs, la formation professionnelle ainsi que l'accroissement des qualifications au fil de l'expérience n'ont pu être mesurés dans notre étude. Pour mettre en relation formation initiale et position sociale, deux approches relatives à la mesure du déclassement ont

Tableau 2 : PART DU CHÔMAGE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME EN NORD-PAS-DE-CALAIS

Unité : %

		Pas ou peu diplômé	CAP ou BEP	Bac professionnel ou technique	Bac général	Supérieur court	Supérieur long
De 15 à 29 ans	Chômage de moins de un an	29,5	28,9	14,3	9,9	9,9	7,5
	Chômage de plus de un an	40,7	30,2	11,5	7,4	6,2	4,0
	Ensemble des chômeurs	33,6	29,3	13,3	9,0	8,5	6,2
Moyenne de la population active des 15 à 29 ans		19,4	24,4	16,0	9,4	17,5	13,3
De 30 à 59 ans	Chômage de moins de un an	39,3	33,0	7,3	7,1	7,6	5,9
	Chômage de plus de un an	47,5	30,9	5,7	6,1	5,4	4,5
	Ensemble des chômeurs	43,9	31,8	6,4	6,5	6,3	5,1
Moyenne de la population active des 30 à 59 ans		36,9	6,8	11,1	10,6	18,3	16,3

Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

été retenues. Jusque dans les années 1990, la mesure du déclassement reposait sur une approche dite *normative* établie à partir de la nomenclature des niveaux de diplôme de 1969. Cette approche consiste à mesurer la part de diplômés d'un niveau donné occupant une catégorie professionnelle considérée théoriquement comme inférieure à ce qu'ils auraient pu prétendre. L'articulation entre formation et emploi se fait donc autour du concept de la qualification scolaire (obtenue par le diplôme) et professionnelle (déterminée par la catégorie professionnelle occupée).

Selon l'approche normative, les peu diplômés se retrouvent dans les catégories socioprofessionnelles des ouvriers et employés non qualifiés, les diplômés d'un CAP ou BEP dans celles des ouvriers et employés qualifiés, les diplômés d'un baccalauréat ou du supérieur court dans celle des professions intermédiaires et les diplômés du supérieur long dans celle des cadres et professions intellectuelles supérieures. Dès lors que les diplômés d'un niveau occupent un poste d'une catégorie sociale différente de celle attendue, on parle de déclassement ou inversement de surclassement.

En 2006, la moitié des jeunes Nordistes en emploi occupaient une catégorie professionnelle dont la qualification était considérée comme inférieure au diplôme possédé soit quatre points de plus qu'en moyenne nationale. La région se place ainsi en bas de tableau des régions françaises, au même niveau que l'Aquitaine ou la Bretagne. À l'inverse, 8 % des jeunes actifs Nordistes occupaient une position dont la qualification était supérieure au diplôme possédé.

Différents éléments d'explications peuvent éclairer ce constat : l'effet dépressif du chômage de masse ou un volume d'emplois insuffisant sur le marché du travail local conduisant à renforcer la concurrence pour un poste donné (*phénomène de file d'attente*), la généralisation de l'accès aux diplômes qui peut engendrer une certaine dévalorisation des compétences associées, l'évolution du contenu des métiers à catégorie socioprofessionnelle donnée avec un élargissement des compétences requises et enfin pour certains, un reclassement choisi pouvant être en rupture avec les schémas conventionnels liant un niveau de diplôme et une catégorie sociale.

La part des jeunes actifs en emploi considérés comme déclassés varie selon la catégorie sociale. Compte tenu de leurs diplômes, 30 % des professions intermédiaires pourraient occuper un poste de cadre, 72 % des ouvriers non qualifiés ou 83 % chez les employés non qualifiés pourraient occuper un poste d'ouvrier ou d'employé qualifié.

UNE AUTRE MESURE DU DÉCLASSEMENT : L'APPROCHE STATISTIQUE

À partir des années 1990, la mesure normative a progressivement été considérée par une partie du monde de la recherche comme trop imparfaite pour rendre compte du phénomène de déclassement, notamment parce que ce type de rapprochement se révélait trop statique pour prendre en compte les évolutions réglementaires, conventionnelles, sectorielles, techniques et technologiques des métiers. L'hypothèse d'une stabilité des contenus d'emplois et de formation ne pouvait tenir, les mêmes emplois exigeant des compétences différentes d'une génération à l'autre. Un bon exemple est celui des bacheliers, embauchés aujourd'hui majoritairement sur des emplois d'ouvriers ou d'employés qualifiés mais supposés être déclassés dans le cadre de la mesure normative. La correspondance entre niveau de diplôme et catégorie sociale a été établie à une période où les baccalauréats technologiques étaient nettement moins développés qu'aujourd'hui et où les baccalauréats professionnels n'existaient pas. Il est aujourd'hui largement admis que certains bacs peuvent conduire à des emplois d'ouvrier ou d'employé qualifié, et ce d'autant plus que les bacs professionnels ont précisément pour cible ce type d'emploi, alors que d'autres bacs peuvent conduire également à des professions intermédiaires. Il serait ainsi intéressant de distinguer les diplômés orientés vers un métier et donc directement opérationnel et les diplômés ne débouchant pas immédiatement sur un métier mais permettant de développer des compétences génériques.

La mesure la plus satisfaisante du déclassement supposerait que soit analysé dans le détail, pour chaque emploi, le lien entre les fonctions exercées, les compétences demandées, le ou les diplômés et la ou les spécialités de formation correspondants. Un tel exercice s'avère toutefois difficile c'est pourquoi l'alternative à l'approche normative la plus communément utilisée est l'approche statistique. Celle-ci se pro-

pose de ne faire aucun a priori sur la correspondance formation-emploi ; elle considère comme situation normale toute correspondance nettement surreprésentée du point de vue statistique ; la quantité fait la norme.

Selon la mesure statistique, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures reste la plus fréquente pour des diplômés du supérieur en Nord-Pas-de-Calais avec 46 %, suivie des professions intermédiaires avec 40 % et des employés avec 13 %. Au niveau national, la part de cadres est supérieure de six points alors que celle des professions intermédiaires est inférieure de sept points. Un élément d'explication serait un manque de postes d'encadrement plus marqué dans la région qui conduirait à un départ plus important de ces diplômés vers d'autres régions françaises [Pages de Profils n° 94](#) ou à accepter un poste de catégorie sociale inférieure pour rester dans la région.

Les écarts entre le Nord-Pas-de-Calais et la moyenne nationale sont également importants pour les jeunes diplômés d'un CAP ou d'un BEP qui occupent à 35 % un poste d'ouvriers non qualifiés dans la région contre 28 % en moyenne nationale. Le chômage, plus marqué pour les diplômés d'un CAP ou d'un BEP, peut expliquer en partie cet écart.

UN ACCÈS À L'EMPLOI PLUS OU MOINS AISÉ SELON LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION

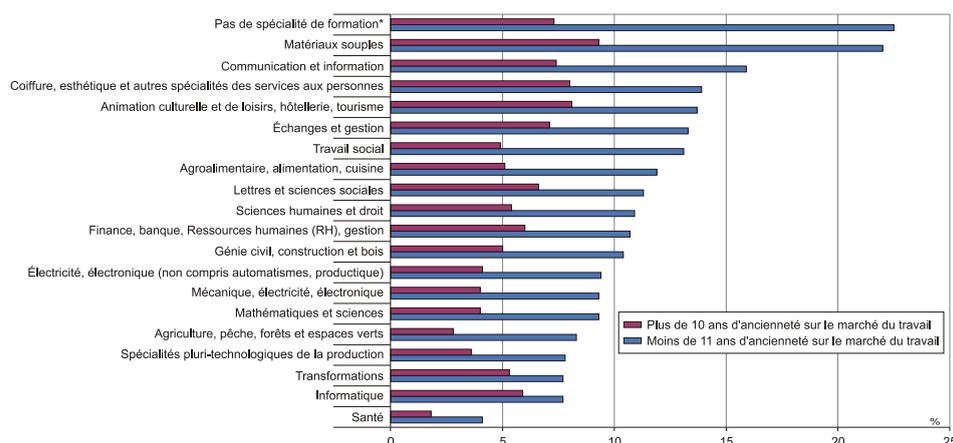
Parallèlement au niveau de diplôme, la spécialité de formation influence également de manière significative l'accès à l'emploi. Les diplômés de formations préparant à un éventail restreint de métiers ou réglementées par le *numerus clausus* connaissent moins de difficultés d'accès à l'emploi [Graphique 4](#). C'est le cas typiquement de la filière santé qui enregistre, au niveau national en 2006, le taux de chômage moyen le plus faible avec 4,1 % chez les jeunes actifs et moins de 2 % pour les actifs ayant plus de dix ans d'ancienneté sur le marché du travail. À l'opposé, les spécialités de formation les plus concernées par un taux de chômage élevé sont « matériaux souples (habillement, textile, cuir), animation culturelle et de loisirs, hôtellerie, tourisme, coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes, échanges et gestion, et communication ».

Avec une part de 8 %, la spécialité de formation mécanique, électricité, électronique est la plus fréquente chez les actifs du Nord-Pas-de-Calais. Chez les jeunes actifs, la spécialité la plus représentée est « lettres et sciences sociales » avec un peu plus de 8 %. La « mécanique, électricité, électronique » se place alors au deuxième rang des spécialités suivies par les jeunes actifs, au même niveau que « la santé et l'échange et gestion » (part de 6 % pour chaque spécialité).

DES SPÉCIALITÉS DÉBOUCHANT SUR DES DOMAINES PROFESSIONNELS QUI RECRUTENT DES JEUNES

Les spécialités de formation peuvent être regroupées en quatre catégories [Tableau 3](#). La première regroupe les filières pour lesquelles la part des jeunes actifs dans les embauches réalisées au cours des 12 derniers mois est élevée – supérieure à 66 % – et où la part des personnes ayant connu au moins une période de chômage au cours des douze derniers mois est inférieure à 9 %.

Graphique 4 : PART DU CHÔMAGE PAR SPÉCIALITÉ DE FORMATION AU NIVEAU NATIONAL SELON L'ANCIENNETÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL



* Personnes pas ou peu diplômées ou spécialité de formation inconnue.
Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire ; enquêtes emploi 2003-2009 (Insee).

Dans cette catégorie, se placent les filières des mathématiques et sciences, transformations, informatique, sciences humaines et droit, spécialités pluri-technologiques de la production, santé, électricité et électronique

ainsi que lettres et sciences sociales. Pour cette catégorie, comme pour les trois autres, le type de lien entre spécialité de formation et métier ne semble pas avoir d'influence. On y retrouve la filière de santé

Tableau 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR FILIÈRE DE FORMATION

Unité : %

Spécialité de formation	Part des jeunes dans les embauches en Nord-Pas-de-Calais	Part des personnes ayant connu au moins une période de chômage au cours des 12 derniers mois	Type de lien entre la spécialité de formation et le métier exercé
Spécialités de formation à fortes embauches de jeunes actifs et part de chômage faible ou moyenne			
Mathématiques et sciences	87,1	6,9	Faible
Transformations	82,8	7,5	Faible
Informatique	81,3	9,0	Fort
Sciences humaines et droit	80,4	8,2	Faible
Spécialités pluri-technologiques de la production	76,4	7,9	Fort
Santé	71,1	3,1	Fort
Électricité, électronique (hors automatismes et productique)	68,6	7,7	Moyen
Lettres et sciences sociales	68,2	8,7	Fort
Spécialités de formation à fortes embauches de jeunes actifs et part de chômage élevée			
Animation culturelle et de loisirs, hôtellerie, tourisme	73,4	11,9	Fort
Échanges et gestion	69,1	11,0	Faible
Spécialités de formation à moindres embauches de jeunes actifs et faible part de chômage			
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	63,0	6,2	Fort
Finance, banque, ressources humaines, gestion	62,4	8,7	Faible
Travail social	62,3	9,0	Fort
Mécanique, électricité, électronique	56,9	6,9	Moyen
Génie civil, construction et bois	56,6	7,6	Moyen
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	56,0	8,6	Fort
Spécialités de formation à faibles embauches de jeunes actifs et part de chômage élevée			
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services à la personne	56,6	11,8	Fort
Communication et information	47,1	10,6	Faible
Formations générales	45,9	9,8	Faible
Sans diplôme	37,0	15,2	Faible
Matériaux souples	16,6	12,7	Fort

Source : recensement de la population 2006, exploitation complémentaire ; enquêtes emploi 2003-2009 (Insee).

pour laquelle le lien entre formation et emploi est particulièrement fort, une grande partie des métiers étant réglementés mais également la filière des sciences humaines et du droit pour laquelle le lien entre formation et emploi est plus distendu. L'éventail des métiers exercés en sortie de cette filière est large, le principal domaine professionnel étant la fonction publique et professions juridiques qui ne regroupe qu'un quart des sortants de cette filière.

La deuxième catégorie reprend des filières variées pour lesquelles la part des jeunes dans les embauches est modérée, comprise entre 56 % et 63 %, de même que la part des personnes ayant connu au moins une période de chômage : agriculture, forêts, pêche et espaces verts, finance, banque, ressources humaines et gestion, travail social, mécanique, électricité, électronique, génie civil et construction bois, agroalimentaire, alimentation et cuisine.

DES SPÉCIALITÉS PLUS SATURÉES EN EMPLOI

La troisième catégorie regroupe les filières de l'animation culturelle et de loisirs, l'hôtellerie, la restauration et de l'échange et gestion. Si les embauches de jeunes actifs sont élevées, la part des personnes ayant connu au moins une période de chômage l'est également. L'hôtellerie-restauration et le commerce font partie des secteurs d'activité les plus représentés au niveau du premier

emploi des jeunes [► Pour en savoir plus](#) mais le turnover y est important, les contrats étant souvent de courte durée et le passage d'un emploi à un autre relativement fréquent.

Enfin, la dernière catégorie regroupe des spécialités de formation telles que coiffure, esthétique et autres spécialités des services à la personne, communication et information et matériaux souples ainsi que les personnes pas ou peu diplômées (sans diplôme et formations générales donc sans spécialité de formation). La part des jeunes dans les embauches y est plus faible que dans les autres catégories et la part des personnes ayant connu une période de chômage plus forte.

L'intensité du lien entre spécialité de formation et emploi ne semble pas être la variable déterminante susceptible de prévenir les situations de chômage. Ceci confirme sans doute le besoin d'ajuster au mieux les filières de formation pour éviter des phénomènes de saturation sur des parcours certes qualifiants. Le critère des débouchés en sortie de formation initiale est à prendre en considération mais il ne peut éclairer à lui seul les choix d'orientation. Ainsi, par exemple, opter pour un métier nécessitant des compétences spécifiques contraint les choix possibles de spécialités de formation alors que viser un métier nécessitant des compétences génériques conduit à un spectre large de spécialités de formation possibles. De plus, il a été signalé que la

généralisation de l'accès au diplôme n'empêche pas un chômage de grande ampleur y compris pour les jeunes actifs. Cette généralisation peut également contribuer à rejeter hors de l'emploi les moins diplômés par un phénomène de concurrence dans l'accès à l'emploi voire accroître la déqualification lorsque certains jeunes concurrencés par des diplômés de niveau supérieur changent de métier, de façon subie ou choisie, plutôt que de se sentir déclassés au sein du domaine d'emploi initialement envisagé. Face à ces phénomènes, une attention particulière est accordée à la formation tout au long de la vie professionnelle dans le cadre du CPRDFP afin notamment d'orienter voire de professionnaliser ou de professionnaliser à nouveau les actifs en cours de carrière et de qualifier les moins diplômés.

Encadré 3 : PRÉSENTATION DES ENQUÊTES NATIONALES GÉNÉRATION DU CEREQ

L'enquête génération 2004, réalisée par le Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications (Cereq), interroge les jeunes trois années après leur sortie de formation initiale, sur les situations d'emploi, de chômage, d'inactivité, de reprise d'études ou de formation professionnelle rencontrées mois après mois. Cette enquête, comme les précédentes, permet de caractériser notamment l'accès à l'emploi et les conditions d'emploi, lors du premier emploi ainsi qu'au moment de l'enquête, soit au printemps 2007 pour les sortants de l'année 2004.

Pour en savoir plus

- « Quelles formations pour quels emplois en Nord-Pas-de-Calais ? », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 94, septembre 2011.
- À paraître, sur le thème des jeunes en Nord-Pas-de-Calais, Insee Nord-Pas-de-Calais, *Les Dossiers de Profils*, parution prévue fin 2011-début 2012.
- « Liens emploi formation : de la théorie à la réalité du marché du travail lorrain », *Économie lorraine*, n° 242-243, décembre 2010.
- « 56 % des jeunes formés en Poitou-Charentes accèdent rapidement et durablement à l'emploi », Insee Poitou-Charentes, *e-décim@I*, n° 9, novembre 2010.
- « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », Insee, *Insee Première*, n° 1313, octobre 2010.
- « Quand l'école est finie en Nord-Pas-de-Calais, les premiers pas dans la vie active de la génération 2004 », Oref Nord-Pas-de-Calais, septembre 2009.
- « Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises », Insee, *Insee Première*, n° 1219, janvier 2009.
- « Les changements de métier entre 2003 et 2004 », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 38, mars 2008.
- « Le premier emploi des 15-30 ans : suivi d'un panel de jeunes du Nord-Pas-de-Calais sur trois ans », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n° 14, décembre 2006.
- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail entre 2002 et 2004 », Insee, *Insee Première*, n° 1061, janvier 2006.
- « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), *Bref*, n° 186, mai 2002.

Site internet

- @ Données régionales complémentaires à l'étude et tableaux sur les effectifs scolarisés : cliquez sur la mention « Données complémentaires » dans la colonne de droite du *Pages de Profils*, n° 95 sur www.insee.fr, dans la partie régionale Nord-Pas-de-Calais.